



APPEL DES SYNDICATS DE LA SECURITE SOCIALE REUNIS LORS DE NOTRE 8EME CONGRES FEDERAL

Salaires, emplois, conditions de travail, protection sociale, Plus que jamais indissociablement liés Plus que jamais à l'ordre du jour

Le congrès de notre fédération s'est tenu du 19 au 22 mai 2008.

Il a été l'occasion pour les participants de dresser le constat des attaques multiples que subissent les salariés de toutes nos professions.

La déstructuration de la protection sociale est en marche et touche tous nos secteurs, avec son cortège de fusions, mutualisations, suppressions massives d'emplois pouvant aller jusqu'à des licenciements comme dans la Mutualité.

La question de la rémunération des salariés de la protection sociale rentre pleinement dans ce schéma destructeur.

Pour les salariés de la protection sociale, l'enjeu est majeur.

Tous nos secteurs sont fortement impactés et une action forte des salariés demeure la clé nécessaire pour déboucher sur une véritable protection sociale solidaire.

C'est à partir de ce constat unanimement partagé par l'ensemble des congressistes, que nous avons décidé d'une campagne d'impulsion revendicative forte, inscrite dans la durée, à partir des actions locales déjà décidées dans certains secteurs et coordonnées nationalement, avec l'objectif de nous diriger tous ensemble en septembre vers un mouvement de grande ampleur recouvrant tous les secteurs de la fédération. Cette action prendra d'autant plus de sens qu'elle se situera dans une période où débiteront les débats au parlement sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Les mobilisations se développent et prennent du souffle.

Que ce soit dans les Caf de Lyon, Rouen, Grenoble, Marseille, Toulon, Bobigny ou à la Cnam de Valence, les mouvements se caractérisent par une véritable préparation avec les salariés, en amont des décisions, par leur durée, par la conduite démocratique du mouvement, revendications et formes d'actions décidées en assemblée générale, négociations placées sous le contrôle des grévistes. Dans ces conditions, l'unité syndicale se fait sans difficultés sous la pression des salariés.

Mais le congrès ne peut ignorer les blocages au niveau des Caisses nationales, de l'Ucanss et du ministère. Ainsi, il est inacceptable qu'après plusieurs semaines de grèves reconductibles dans les Caf de Lyon et de Rouen, la Caisse nationale et le ministère refusent d'entériner les protocoles signés par les organisations syndicales et la direction.

Ces décisions placent les syndicats et la fédération face à un défi que nous devons impérativement relever :

- Il y a urgence à redonner espoir aux salariés de la Sécurité sociale dans leur capacité à contraindre les Caisses nationales, l'Ucanss et le gouvernement à les entendre.

- Il y a urgence à préparer, dans la Sécurité sociale un mouvement d'actions et de grèves reproductibles d'ampleur, unitaire et coordonné nationalement.

Augmenter les salaires ! Une nécessité pour toutes les catégories.

Dans la perspective incontournable d'une véritable montée en charge revendicative, la revendication salariale demeure un élément fondamental d'expression des mécontentements et de rassemblement de l'ensemble des personnels toutes catégories et tous niveaux confondus.

Le congrès a décidé de faire de la revendication du salaire minimum professionnel à 2000 euros bruts mensuel et de 300 euros pour tous, le socle de la revendication commune à tous les salariés avec une première étape d'une augmentation immédiate de la valeur du point à 10 euros, soit un SMPG à 1 880 euros bruts mensuels.

Sur cette base, nous proposons que le débat s'engage avec les salariés de toutes les branches et de tous les organismes pour enrichir la revendication nationale des revendications locales, spécifiques ou propres à certaines catégories et décider ensemble des formes d'actions.

Partant du constat évident que la grève ne se décrète pas, mais que la mobilisation se travaille et s'organise, le congrès a décidé de développer et de mettre en place des collectifs départementaux et régionaux effectifs et efficaces. C'est à partir de ces collectifs que pourront se mettre en place de véritables plans de travail régionaux sur certaines branches, des réseaux permettant de faire circuler les informations, ce qui mettra la fédération en mesure de les répercuter.

Ainsi les réunions par branches (Cpam, Urssaf, Caf) qui ont déjà eu lieu dans certaines régions ou départements (Nord- Pas de Calais, Languedoc Roussillon...) doivent continuer et se multiplier. La création récente d'une « coordination » Cgt des Caf du Sud Est peut aussi être un exemple à suivre. L'essentiel est de cultiver l'échange permanent entre la fédération et les syndicats.

Les syndicats réunis lors du congrès fédéral ont débattu de la possibilité d'appeler dès à présent les salariés de la Sécurité sociale à un mouvement de grève reproductible de 55mn. Cet appel apparaît prématuré au regard des diversités existantes dans la mobilisation.

Toutefois les syndicats se sont donnés comme objectif de décider avec les salariés, organisme par organisme, d'un mouvement de grève reproductible de 55mn.

Dans cette perspective, la fédération appelle les syndicats de la Sécurité sociale à :

- Travailler la mobilisation au plus près des salariés, en mettant en débat les revendications,
- Travailler l'information multi azimuts en mettant en place, à partir des membres de la commission exécutive élus au congrès et des collectifs régionaux décidés par le congrès, de véritables réseaux d'information,
- Travailler à réaliser avec les salariés l'unité syndicale la plus large possible,
- Travailler l'élaboration des formes d'actions rassembleuses en débattant dès à présent de la grève reproductible de 55mn.